



PLATEFORME ÉVALUATION, ORIENTATION, MISE À NIVEAU SPÉCIALISÉE

OBJECTIFS ET MÉTHODES

Un parcours qui se déroule en 3 étapes :

Pré-accompagnement : La personne bénéficie d'un accompagnement dans l'accomplissement de ses démarches administratives, sociales, et médicales tant que les conditions ne sont pas réunies pour engager le parcours en Centre. Elle accède également aux informations sur la vie du Centre. Elle peut être reçue si nécessaire.

Diagnostic spécialisé : L'objectif est d'évaluer la situation globale de la personne afin de repérer les freins à une démarche d'insertion professionnelle. C'est un outil d'évaluation qui permet d'élaborer un plan d'action visant au dépassement de ces difficultés. L'évaluation se réalise au moyen de tests et d'entretiens (intervenant, psychiatre ou infirmière spécialisée, psychologue) et porte sur les facteurs suivants :

- Parcours et projet de vie
- Analyse des compétences sociales
- Analyse des motifs de désinsertion
- Analyse des causes d'échec des démarches antérieures

Plateforme spécialisée : Le parcours en Plateforme est totalement personnalisé en termes de durée et de contenus selon les besoins du bénéficiaire et les attentes qu'il a exprimées. Les thématiques abordées recouvrent le travail du projet professionnel, la rencontre des entreprises, l'accès aux animations culturelles et activités physiques adaptées, la remobilisation, la consolidation des savoirs fondamentaux ou encore l'accompagnement à la prise en main des outils bureautiques.

PRISE EN CHARGE

Le coût de la formation est pris en charge par l'Assurance Maladie. Les stagiaires sont rémunérés par l'ASP au titre de la formation professionnelle à partir de l'étape Plateforme spécialisée.

BÉNÉFICIAIRES

Le parcours Plateforme spécialisée s'adresse à des personnes en situation de handicap psychique pour lesquelles se pose la question de la capacité à s'intégrer dans une action de formation ou d'insertion, puis d'envisager l'accès à l'emploi.

Le public visé : les personnes dont la stabilité est fluctuante, avec une perte de repères professionnels souvent due à de longues périodes de soins. Il s'adresse également aux personnes souhaitant quitter le milieu protégé pour accéder au milieu ordinaire

PRÉREQUIS

- Orientation MDPH
- Suivi psychiatrique et observance du traitement
- Autonomie dans la vie quotidienne

MODALITÉS PRATIQUES

- Durée : 2 semaines pour l'étape de diagnostic. La suite du parcours est personnalisée dans la limite de la durée fixée par le décret 2020-1216 du 2 octobre 2020.
- Restauration collective sur place
- Navettes gratuites au départ des gares de : Saint-Pierre-lès-Nemours et de Montereau-Fault-Yonne
- Hébergement possible à partir de l'étape de diagnostic pour les personnes résidant à plus de 35 km du Centre ou sur indication médicale.
- Suivi médico-social et psychologique tout au long du parcours Plateforme.

UN PARCOURS MODULAIRE

Mise en œuvre

- Le COS CRPF de Nanteau prend contact avec le bénéficiaire dès sa notification par la MDPH.
- Un premier contact téléphonique ou en visioconférence est organisé afin de lui expliquer les droits qui lui sont ouverts et les modalités de mise en œuvre, suivi d'une visite découverte du site de Nanteau-sur-Lunain s'il le souhaite.
- Le calendrier des sessions lui est communiqué. Il peut alors choisir le moment le plus opportun pour engager son parcours.

Une durée et un contenu d'accompagnement totalement personnalisés

A l'issue de la phase de diagnostic, le COS CRPF co-construit avec le bénéficiaire un programme d'accompagnement personnalisé proposé sur la base des besoins identifiés et des attentes exprimées. Ce projet personnalisé est entièrement modulaire en termes de durée et de contenu. Il est adapté régulièrement en fonction de la progression du bénéficiaire dans son parcours et de ses évolutions. L'équipe médico-psycho-sociale lui apporte son soutien tout au long du programme avec le renfort d'un médecin psychiatre et d'une infirmière spécialisée.

Intégration :

1 semaine pour découvrir l'établissement sereinement, prendre ses marques et prendre en main les outils du parcours.

Émergence :

2 semaines pour faire émerger ou confirmer un projet professionnel en tenant compte de la situation de santé, des potentialités, des envies et du bassin d'emploi des bénéficiaires.

Vérification de projet :

2 semaines pour mesurer le réalisme d'un projet par la réalisation d'enquêtes de terrain et de recherche de stage

Finalisation de projet :

Après une période de «terrain», ce module permet d'entériner le projet professionnel et de déterminer les besoins et les solutions en termes de formation ou d'accompagnement vers l'emploi.

Remobilisation :

2 semaines pour se remobiliser physiquement et intellectuellement, pour reprendre un rythme et des habitudes de travail en coopération.

Outils de l'insertion :

2 semaines pour maîtriser les outils numériques/bureautiques en lien avec les démarches de recherche de stage et/ou d'emploi.

Mise à niveau :

Module permettant de consolider les connaissances générales (en vue d'un accès à la formation ou à l'emploi) ou de perfectionner sa maîtrise du français oral/écrit.

En parallèle :

Les stagiaires Plateforme bénéficient, selon leurs besoins, d'ateliers bureautiques, techniques, culturels, de communication, d'un accompagnement médico-psycho-social, de mises en situation professionnelle, d'activités physiques adaptées et de solutions personnalisées.

LIEU DE LA FORMATION

COS CRPF (à 10 min de Nemours)
2 rue des arches,
77710 Nanteau-sur-Lunain

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

CONTACT

Patricia PILLOT

Etablissement et service de préorientation, de réadaptation professionnelle et de formation COS CRPF

Tél. : 01 64 45 18 03

Email : ppillot@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.twitter.com/COS_CRPF